

# Les infos

Vendredi 24 Septembre 2010



## IMPACT NÉGLIGEABLE

... n'est pas un titre de film, c'est la formule employée par le communiqué maison pour qualifier l'accord conclu avec les liquidateurs de Lehmann qui consiste à leur verser 445 millions d'€ afin d'indemniser les convives du festin de la grande époque des dérivés. Négligeable est très relatif si l'on compare ce chiffre au montant de l'intéressement et de la participation, plus de 4 fois inférieur, mais il faut être syndicaliste pour oser comparer ces montants.

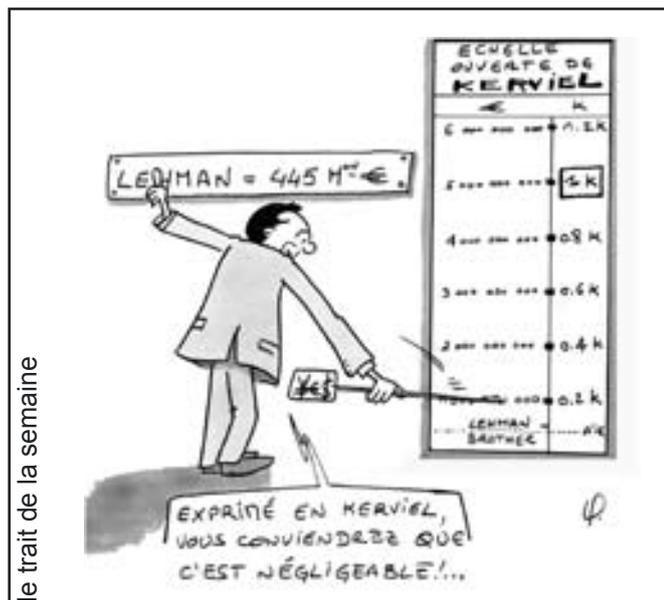
## TAXMAN

Ni vu ni connu, la taxe sur les cotisations versées aux vraies mutuelles est entrée en application, ponctionnant 1,8 million d'€ dans les caisses de la nôtre. Dans le même temps, le gouvernement a décidé une nouvelle baisse de prise en charge des médicaments, tout en assurant que cela n'aurait pas de conséquences pour les assurés car la différence sera prise en charge par leur mutuelle. Pas de conséquence, si ce n'est une hausse de cotisation qui générera elle-même une hausse de la taxe versée, du grand art !

## GRAIN DE SABLE

La consultation du comité d'établissement de la DEC de Bordeaux n'a pas été une formalité pour la direction locale. Les réponses embarrassées aux questions des

élus ont entraîné un report pur et simple du vote. Le projet présenté, rapidement décliné à partir des directives nationales, ne tient aucun compte des questions locales, d'où une certaine incapacité à y répondre... comment les nouveaux « conseillers d'accueil » travailleront, combien de clients vont-ils gérer précisément, qui remplacera le responsable de l'agence en son absence, que se passera-t-il si un agent se retrouve seul sur une courte ou sur une longue durée dans les agences de la DEC dont l'effectif doit passer à 2, pourquoi la moitié des postes supprimés ont déjà disparu, pourquoi le nombre de postes supprimés excède largement l'engagement de ne pas dépasser l'équivalent du nombre de départs en retraite... quelques-unes des questions qui ont fait l'objet de réponses dilatoires d'une direction de DEC qui s'est contentée d'exécuter sans assumer, à moins qu'elle ne soit seulement hypocrite. La CGT avait prévenu la direction du réseau que le débat dans les DEC serait sans concessions, celui de Bordeaux illustre parfaitement les défauts d'une décision centrale motivée principalement par la volonté de réaliser des gains de productivité par des suppressions d'emplois. Localement, les directions s'avèrent incapables de prévoir les conséquences exactes sur les salariés et l'activité, et donc gérer l'organisation du travail correctement. Quant à la nouvelle fonction de conseiller d'accueil, on attend toujours la proposition d'avenant à l'accord social qui doit être conclu avant la fin des consultations. Lors d'une rencontre avec la DRH du réseau début juillet, le débat avait permis de constater que le seuil retenu pour appliquer les garanties, un portefeuille de 400 clients, n'avait pas de sens concret au vu des centaines de situations différentes prévisibles dans les agences. Problème, la prochaine commission syndicats-direction du réseau va se réunir le 14 octobre, l'échéance se rapproche. Le patron du réseau, Laurent Goutard, y aura fort à faire si d'ici là les foyers qui s'allument un peu partout génèrent un incendie.



CGT Société Générale - SPB Société Générale  
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68  
c g t . s g @ w a n a d o o . f r  
Internet : [www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/](http://www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/)  
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT